



LES PERSPECTIVES DE LA VIANDE CULTIVÉE



Etude

Mars 2020

Contact : Céline LAISNEY

claisney@alimavenir.com 

07 81 85 38 50 

AlimAvenir

31 rue Condorcet 75009 Paris

Tel : +33 (0)7 81 85 38 50 | claisney@alimavenir.com | www.cabinetalimavenir.com/

UNE ETUDE NÉCESSAIRE POUR PRENDRE DU RECUL

Depuis la présentation du premier burger de « viande in vitro » en 2013 par l'équipe du professeur Mark Post, aux Pays-Bas, plus d'une quarantaine de start-ups se sont lancées dans la production de viande (ou de poisson) cultivés, et ont levé des sommes importantes. Ce qu'il est convenu d'appeler la « viande cultivée » est une technique de biotechnologie, basée sur l'ingénierie de tissus et les techniques de médecine régénérative, qui a pour objectif la production de muscle destiné à l'alimentation, susceptible de remplacer les produits de consommation courante comme le bœuf, le porc, les volailles ou le poisson.



Prof. Mark Post faisant déguster le premier « burger » de viande cultivée le 5 août 2013 à Londres

L'éventualité de la mise sur le marché de viandes cultivées en alternative à l'élevage traditionnel est une question majeure pour l'avenir de l'alimentation en général, et pour l'avenir des filières viande en particulier. Face à la forte médiatisation de ce sujet et aux effets d'annonce des start-ups en quête de financement, il est nécessaire de prendre du recul pour évaluer si ces produits feront partie d'un futur proche ou plus lointain, et également s'ils tiendront leurs promesses en matière d'affranchissement de l'animal, de sécurité sanitaire et d'impact environnemental.



Equipe de Mosa Meat (start-up dont Mark Post est le Chief Scientific Officer) inaugurant son site de production à Maastricht en avril 2019

UNE ETUDE RÉALISÉE EN TOUTE INDÉPENDANCE

Rares sont les travaux consacrés à la viande cultivée en France, et encore plus rares sont les prises de parole d'acteurs ou d'experts qui ne soient pas rattachés ou associés à une partie prenante ou à une autre (association de protection des animaux, professionnels de l'élevage et de la viande, etc.).

Pour combler ce manque d'information et de neutralité, AlimAvenir a commandé une étude à une experte, **Virginie Dufour**, titulaire d'un doctorat en Microbiologie et d'un Post-doctorat en Biologie Synthétique (voir CV). Son approche scientifique et indépendante s'est basée sur les travaux les plus récents pour réaliser une synthèse claire et accessible aux non-scientifiques des principaux enjeux de cette technologie, et dégager un avis éclairé sur son potentiel à moyen et long terme.

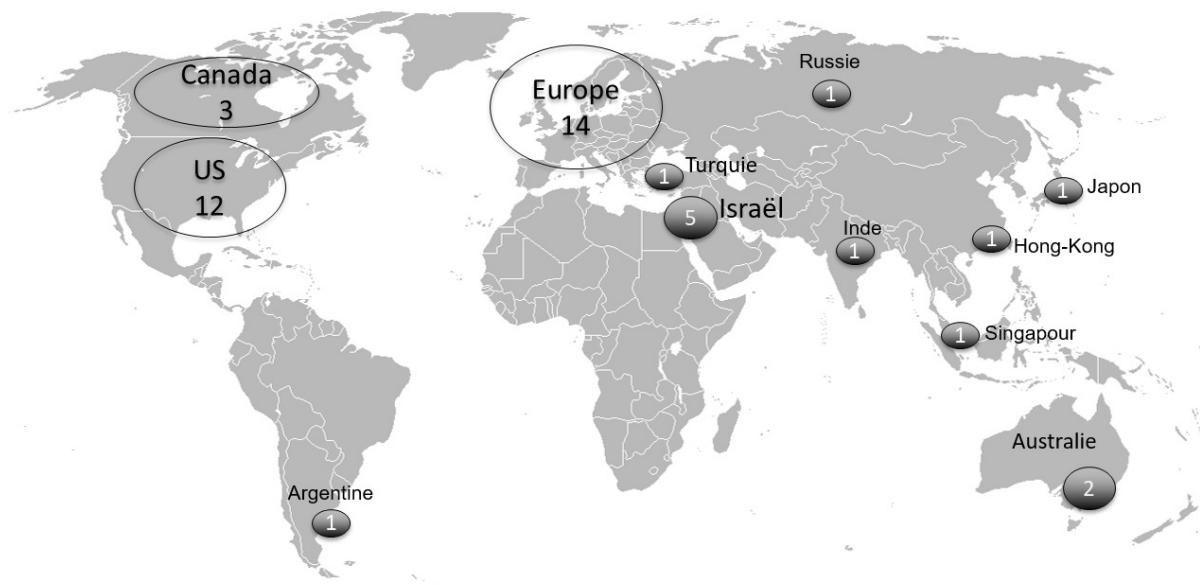
Céline Laisney d'AlimAvenir a complété l'analyse par une synthèse des enquêtes sur l'acceptabilité des consommateurs dans divers pays du monde, et par une compilation des données sur les financements des start-ups et équipes de recherche de par le monde.

Une **base de données des start-ups actives** dans le domaine de la viande cultivée accompagne cette étude, base de données actualisée grâce à une veille permanente.

Cette étude se compose de 35 pages rédigées, illustrées de graphiques, de cartographies originales et de photos.

Exemple d'illustration :

Répartition des start-ups dans la viande ou les produits de la mer cultivés



Source :

AlimAvenir

SOMMAIRE DE L'ETUDE

Résumé des principaux points à retenir

Introduction

I. Challenges techniques

1. Origines des cellules
2. Milieu de culture et sérum fœtal bovin
3. Imiter l'environnement 3D du muscle : les échafaudages de culture
4. Processus industriels

II. Avantages et désavantages de la viande cultivée par rapport à la viande d'élevage

1. Avantages environnementaux
2. Sécurité alimentaire, qualité nutritionnelle et bénéfices santé
3. Bénéfices et problématiques éthiques et sociaux

III. Mise sur le marché : quand, à quel prix ?

1. Quelle compétitivité-prix par rapport à la viande d'élevage ?
2. Les cadres réglementaires dans différents pays
 - Etats-Unis
 - Union européenne
 - Asie
3. Cartographie des start-ups actives dans le domaine de la viande cultivée
4. Fonds d'investissements, investisseurs privés et publics
5. Stratégies de diversification des industriels de la viande
6. Stratégies des ONG

IV. L'acceptabilité des consommateurs : variable selon les pays et région du monde

1. Questions méthodologiques
2. Enquêtes sur l'acceptabilité des consommateurs : mesures de la perception / du consentement à tester / à acheter / à remplacer la viande conventionnelle par la viande in vitro
 - Chine et autres pays asiatiques
 - Etats-Unis
 - Pays européens
3. Positions des autorités religieuses
4. Positions des végétariens, vegans et mouvements antispecistes
5. Montée d'une opposition à la viande cultivée
6. Stratégies utilisées pour améliorer l'acceptabilité des consommateurs

Conclusion : Que peut-on en attendre ?

Annexe I : **Base de données au format Excel** des start-ups actives dans le domaine de la viande cultivée classées par pays, date de création, financements, type de produit développé, technologies utilisées (quand celles-ci sont connues)

Annexe II : Synthèse des études ACV (Analyses de cycle de vie)

BON DE COMMANDE

À retourner, de préférence scanné par mail à AlimAvenir claisney@alimavenir.com

31 rue Condorcet 75009 Paris - Tél. + 33 (0)7 81 85 38 50

☐ Je commande l'étude **Les Perspectives de la viande cultivée** (38 pages) au prix de 1500 euros hors taxes (1800 euros TTC, TVA à 20 % incluse)

☐ Je souhaite également une présentation orale de l'étude **Les Perspectives de la viande cultivée** pour un coût de 1500€ HT (1800 euros TTC, TVA 20%) supplémentaire, frais de déplacement en sus.

J'indique mes coordonnées postales et électroniques :

Nom - Prénom

Société

Adresse

Code postal - Ville - Pays

E-mail

Tél. N° TVA

Je règle :

☐ Sur facture ☐ Par chèque à l'ordre d'AlimAvenir

☐ Par virement : Bred Paris Trudaine, 52 rue des Martyrs 75009 Paris

IBAN FR76 1010 7006 0100 6280 2244 601 • BIC BREDFRPPXXX

Date et signature :

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET CONFIDENTIALITÉ

Le souscripteur s'engage à ne pas transmettre l'étude et ses annexes à des tiers, et à ne pas les diffuser au public ou à la presse.

Il s'interdit également toute reproduction, intégrale ou partielle, de l'étude et de ses annexes sans le consentement préalable d'AlimAvenir.